

Patrimoine et paysages culturels. Actes du colloque international de Saint-Émilion (30 mai-1er juin 2001). Éditions Confluences, Renaissance des cités d'Europe, octobre 2001, 354 p. (« Des lieux et des liens »).

Gérard Chouquer



Electronic version

URL: <https://journals.openedition.org/etudesrurales/134>

DOI: 10.4000/etudesrurales.134

ISSN: 1777-537X

Publisher

Éditions de l'EHESS

Printed version

Date of publication: 1 January 2002

Electronic reference

Gérard Chouquer, "*Patrimoine et paysages culturels. Actes du colloque international de Saint-Émilion (30 mai-1er juin 2001). Éditions Confluences, Renaissance des cités d'Europe, octobre 2001, 354 p. (« Des lieux et des liens »).*", *Études rurales* [Online], 163-164 | 2002, Online since 25 June 2003, connection on 07 September 2021. URL: <http://journals.openedition.org/etudesrurales/134> ; DOI: <https://doi.org/10.4000/etudesrurales.134>

This text was automatically generated on 7 September 2021.

© Tous droits réservés

Patrimoine et paysages culturels. Actes du colloque international de Saint-Émilion (30 mai-1er juin 2001).
Éditions Confluences, Renaissance des cités d'Europe, octobre 2001, 354 p. (« Des lieux et des liens »).

Gérard Chouquer

L'idée à l'origine de ce colloque est de profiter de l'opportunité du classement de l'ancienne juridiction de Saint-Émilion sur la liste du patrimoine mondial au titre des « paysages culturels » en décembre 1999 pour réfléchir à ce concept qui est inscrit dans le droit. La publication des actes, environ six mois après la tenue du colloque, est à souligner. La variété et le nombre des contributions permet un assez bon tour d'horizon des thèses en présence.

Un paysage culturel, rappelle Mechtild Rössler, est défini à l'article 1 de la *Convention du patrimoine mondial* comme étant une oeuvre conjuguée de l'homme et de la nature. Il peut s'agir soit d'un jardin ou d'un parc, soit d'un paysage relique, soit d'un paysage vivant mais marqué par son histoire, soit enfin d'un « paysage culturel associatif », c'est-à-dire un paysage associant un élément naturel à un fait religieux, artistique ou culturel. Entre 1993 et 2001, vingt-trois paysages culturels ont été inscrits sur la liste du Patrimoine mondial. Parmi les avancées que revendiquent les responsables de ces choix, il faut noter l'évolution sensible du patrimoine vers le site et non plus le seul monument, le rejet d'une séparation nette entre nature et culture, et la participation des populations au processus d'inscription.

Nous voici donc, d'emblée, situés dans les paysages remarquables, et nous comprenons mieux l'intitulé du colloque avec la référence au concept de patrimoine.

La *Convention européenne du paysage*, dont le programme est rappelé aux pages 25-30 du livre (Maguelonne Dejeant-Pons), donne les définitions suivantes : le paysage est « une

partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations » ; la politique du paysage est « la formulation par les autorités publiques compétentes des principes généraux, des stratégies et des orientations permettant l'adoption de mesures particulières en vue de la protection, la gestion et l'aménagement du paysage ».

Toutefois, dans un des premiers exposés, Serge Briffaud déplace la définition en disant que les politiques publiques du paysage servent à modeler les apparences du paysage. Pourquoi retenir un mot aussi ambigu, puisque apparence désigne à la fois l'aspect (la forme) mais aussi la superficie opposée à la réalité de la chose ? Serge Briffaud, qui joue sur cette gamme de sens, propose l'interprétation historique suivante : le paysage a fait l'objet d'une suspicion, il est depuis longtemps moralement condamnable parce qu'il a été estimé porteur de tromperie et de danger moral. Or cette posture ambiguë, qui conduit à une attitude de contournement, a été transférée à l'approche scientifique du paysage. Pour les scientifiques, le paysage est une surface chargée d'indices, un système de formes qu'il faudrait dépasser pour atteindre les processus naturels et sociaux qui les produisent. Cette lecture classique du paysage est aujourd'hui en crise. Et c'est parce que les apparences du paysage ont acquis une valeur intrinsèque -- car nous oserions dépasser le tabou moral et culturel -- que des politiques paysagères sont désormais possibles, qui portent sur le « souci de paysage » et non pas sur le paysage lui-même. Il faut, pour cela, que l'indépendance des lectures soit préservée, que les apparences puissent parler d'elles-mêmes et s'imposer à tous.

Cependant, Serge Briffaud reconnaît qu'on ne se passe pas d'un observateur ou médiateur, mais il faut que le paysagiste soit « un simple récepteur passif, et non productif, du discours des apparences », qu'il refoule son propre rapport interprétatif au paysage. Car cette « autonomisation des apparences » porte en elle le pire et le meilleur. Le pire serait l'indépendance des apparences vis-à-vis des « réalités physiques et sociales », et le risque d'une marchandisation du territoire fondée sur des manipulations des apparences. Le meilleur serait la capacité du paysage à refléter une réalité locale, sans confiscation par des intérêts privés, comme espace de débat, favorisant la construction des représentations collectives.

Le point de vue est intéressant mais théoriquement délicat, car il revient à proposer une herméneutique du paysage, une pure lecture. Il repose sur des effets rhétoriques qui le fragilisent : pourquoi dire que les apparences parlent d'elles-mêmes puisque ce n'est pas vrai et qu'il faut que quelqu'un parle en leur nom ? Pourquoi employer la métaphore du reflet de la réalité locale (l'idée est page 41), ce qui revient à la notion de lien qui est le contraire de l'idée d'autonomie des apparences ?

D'un côté nous devrions dépasser le tabou moral et oser lire les formes sans chercher à aller au-delà pour atteindre une vérité. Mais, d'un autre côté, lire des formes, ce serait interpréter et donc, quand on est géographe, écologue ou agronome, on ne ferait que proposer des lectures variées, intéressantes mais non objectives. Toutes seraient en crise et elles ne pourraient, au mieux, que fonder des politiques publiques sectorielles du paysage. Néanmoins, grâce à la prise de conscience de cette crise, on aurait désormais le moyen de retrouver l'objectivité : arracher la représentation de tout ce qui la lie aux figures du réel, et ne travailler que sur ce segment délié. Dans quel but ? Parce que si on restait dans la position géographique classique, celle qui établit un lien entre les déterminismes divers (histoire, géographique, économie, etc.) et les apparences (ou formes), on ne pourrait concevoir une politique du paysage (des apparences), car on serait à chaque fois ramené aux politiques publiques déterminant

le paysage (agriculture, transport, aménagement du territoire, urbanisation, etc.). Si on veut qu'existe une politique publique autonome du paysage il faut donc individualiser ce qui peut lui servir d'objet. Mais alors, pourquoi se donner l'objectif d'un débat avec la société à travers le paysage ? Et que répondrait-on à un habitant qui souhaiterait avoir une lecture liée du paysage ? Comment le paysagiste interviendrait-il pour faire en sorte que le débat reste cantonné aux apparences ?

Parmi les intérêts dont ce colloque s'est fait l'écho, le débat sur le niveau auquel il convient de situer le paysage est, par conséquent, apparu à plusieurs reprises. Proche de la position de Serge Briffaud, Yves Luginbühl a analysé les conflits qui se déroulent autour du vignoble de Tokaj en Hongrie et comment les sociétés viticoles les plus puissantes jouent sur les représentations, notamment le paysage, pour appuyer une politique commerciale nouvelle. À l'opposé, Jean-Louis Martres et Christian Pinaudeau développent, dans un article sur la forêt, une véritable philippique contre la rhétorique actuelle sur le paysage, contre les représentations abusives des citadins du paysage rural et forestier, contre la patrimonialisation qui est fixité, contre l'oubli d'un niveau de réalité qui autorise tous les paradoxes.

La contribution de Georges Bertrand semble donner du corps à cette position, en ce qu'il envisage que le paysage soit une fenêtre ouverte sur l'environnement. Reprenant l'image de la *veduta* des tableaux de paysages chère aux artistes de la Renaissance, il définit le paysage comme la forme artialisée de l'environnement. L'expression « paysage culturel » lui apparaît comme tautologique, ambiguë et même dangereuse, et il propose qu'on ne l'emploie pas dans les travaux scientifiques. Où trouverait-on, en effet et par antithèse, des paysages naturels ? En tant que « dimension visible d'une totalité hybridée, à la fois sociale et biophysique » (p. 77), le paysage requiert des critères explicites sans lesquels il ne pourrait y avoir de politique paysagère. Le paysage, dit-il cependant, « est le domaine reconnu du sensible, du regard, des valeurs ». Georges Bertrand exprime ainsi la difficulté dont chacun tente de se sortir : si le paysage est lien, et même hybride, où situer des politiques publiques ?

Relevons, à travers cette série d'articles, deux difficultés qui bouchent toujours l'horizon de la réflexion. On ne pose la question de la relation à l'environnement que sous la forme du fixisme. Un peu comme si parler d'environnement était revenir à des déterminismes naturels incontournables, et que, face à ces prétendus « invariants », il n'y avait d'autre solution que de situer le paysage dans un « entre-deux » ou un « troisième type ». C'est ignorer la transmission dynamique et la résilience des formes, c'est-à-dire la façon dont les stabilités se créent à partir des multiples transformations, ce qui change les perspectives. C'est ignorer que la métaphore du palimpseste (reprise par Serge Briffaud, en conclusion, page 336) est assez souvent erronée pour parler de la dynamique des paysages, notamment en raison des modes plurimillénaires de transmission interactive. Bref, le jugement des spécialistes est encore marqué par une *doxa* qu'ils ont acquise auprès de l'ancienne géographie historique et de la géographie formaliste des années 1960-1980. La forme subit le même effet de filtre : l'étudier serait faire preuve de lecture classique. Pense-t-on que l'analyse des formes en serait toujours restée à une adaptation sommaire de la *Gestalttheorie* et de ses énigmatiques planches de leurres de la perception ?

La seconde contradiction, liée à la première, porte, chez certains auteurs, sur l'opposition entre nature et culture, qui fait toujours le fond de commerce du débat. On ne réfléchirait pas au niveau auquel il faut situer le paysage, en des débats circulaires, si on était persuadé que celui-ci est d'abord dans le lien qui s'instaure entre des

pratiques professionnelles (agricoles, sylvicoles, par exemple), des réalités matérielles historiques (les formes transmises du paysage), et le système de représentations culturel que la société se donne à tel ou tel moment. Augustin Berque parle de la double logique de liaison qui unit une logique du sujet et une logique du prédicat et qui est fondatrice de la médiance. En ne dépassant pas la distinction moderne entre nature et culture, mieux même en la réaffirmant (contribution d'Alain Roger, pp. 55-63), on se prive de la possibilité d'avancer.

Plusieurs articles ont, toutefois, témoigné de la mise en oeuvre d'expériences très intéressantes pour la production de nouveaux paysages. Avec Régis Ambroise, c'est la relation entre paysage et projets agricoles qui est examinée à travers son histoire. En écho, Claude Milhaud évoque une expérience remarquable de (re)création d'un vignoble de terrasses, dans laquelle l'économie, la lutte contre l'érosion et le souci esthétique ont été conduits de façon conjointe. Bien entendu, Saint-Émilion est représenté, avec les textes de Jacques Bertrand et de Michel Borjon. Il suscite d'autres candidatures au titre de vignobles méritant d'être classés dans la liste du patrimoine mondial : c'est le cas du paysage culturel de l'Alto Douro au Portugal (Teresa Andresen). Le paysage industriel est évoqué par Iñaki Uriarte, avec l'exemple du patrimoine culturel de la ria de Bilbao, ou par Armand Frémont, avec le paysage industriel et urbain de Billancourt. Le lien entre les infrastructures et le paysage est traité par Bernard Lassus qui s'intéresse aux autoroutes et à la politique du 1 % paysage et développement.

La question de l'élargissement du concept de paysage est abordée par plusieurs auteurs. Isabelle Auricoste montre que le paysage est le moyen de poser la question du « comment vivre ensemble ». Pour elle, le paysage est « une image mentale qui confère son sens à une unité territoriale », selon une conception qui commence à être partagée et diffusée. Elle met en évidence le fait qu'un pays a toujours un paysage, refusant ainsi de se situer dans une opposition entre « pays » et « paysage », qui est fréquente chez les spécialistes. Comme Georges Bertrand, mais par d'autres voies, elle appelle à une refondation théorique de la notion de paysage. En effet, face à un tel développement du sens, le paysage deviendrait-il le moyen de poser la question de la complexité du monde, un « sésame magique et qualitatif » ?

On retrouve les mêmes préoccupations dans le texte de Vincent Auzanneau. Ce dernier défend l'idée d'un paysage, objet de lectures plurielles, toujours en mouvement, et d'un paysagiste qui aurait pour mission première de rappeler les enjeux et les dynamiques des systèmes paysagers, afin d'en donner les clefs, lesquelles se situent « à la croisée des phénomènes sociaux et culturels et des phénomènes biologiques et écologiques ». Il évoque la dimension démocratique du paysage, à travers la notion de débat public, et rappelle l'évolution du paysage, jadis résultante de l'aménagement, aujourd'hui construction consciente.

Le détour par les questions de formation est tout à fait bien venu. Michel Corajoud fait du paysage le « centre moteur de l'éducation », tout en reconnaissant qu'« on a énormément de mal à imposer ce qui est le sens même de l'élargissement de la formation au paysage, à savoir la pensée transversale ». Le paysage, tout en « pactes » et en « solidarités », va à l'encontre d'une « pensée du chaos » qui semble être la pensée dominante en Europe, dans une « certaine délectation ». Autrement dit, Michel Corajoud souligne que la forme ne peut prendre le pas sur le sens. Il plaide pour que la question du paysage dépasse le seul monde de l'agriculture et devienne un devoir national, et pour que le paysagiste ne soit pas cantonné au jardin, mais puisse

s'intéresser aux grands problèmes sociaux de notre époque. Cela, parce qu'il y a un décalage entre l'émerveillement que procure le jardin et le reste du monde, en train de se chaotiser. Il faut donc promouvoir une pensée de l'espace public. Et le paysagiste serait le mieux placé pour conserver l'espace ouvert. Il est dommage que Michel Corajoud, emporté par sa rhétorique, laisse passer dans son discours des facilités, comme prétendre que l'ensauvagement actuel du paysage est un retour à la forêt primitive (p. 246). Ce genre d'argument n'est pas nécessaire pour promouvoir l'idée d'un maintien de l'ouverture du paysage. Mais en spécifiant que la campagne doit redevenir l'horizon des gens qui habitent un lieu, il réemprunte les voies ouvertes par René-Louis de Girardin.

Les spécialistes de l'enseignement agricole et agronomique proposent une explication des évolutions significatives qui se sont produites dans l'enseignement du thème du paysage (Alain Durnerin, Brigitte Laquière, Marie-Hélène Bouillier-Oudot, Robert Mondy, Martine Hautbier). Jusqu'aux années quatre-vingt-dix, le paysage était une méthode d'approche du milieu ; ensuite, il est devenu objet en soi, parce qu'il s'agissait cette fois de répondre à la préoccupation de qualité environnementale. Ils constatent que le paysage est le cadre dans lequel s'organise la réflexion sur notre relation à la nature. C'est donc par le paysage, pensé comme lien, que peut se faire le changement des pratiques.

Je terminerai ce survol d'un volume très riche, qui défie le compte rendu détaillé, par une observation sur laquelle il me paraîtrait intéressant de poursuivre la réflexion. À lire plusieurs des articles de cet ouvrage nous sommes invités à reconnaître dans le paysage une transversalité, et dans le paysagiste le meilleur des guides pour cette méthodologie. Le propos sera à l'avenir plus convaincant quand les auteurs aborderont les questions de sociologie des sciences, d'épistémologie et de théorie, qui manquent toujours pour donner corps à ces idées, et qu'ils nous diront aussi les bases de leur conception du rapport nature/culture. Rien n'est dit sur les modalités de l'interdisciplinarité, rien non plus sur la rénovation de l'approche spatio-temporelle, rien sur les protocoles du débat public. La diversité des options est aujourd'hui telle que le paysage est tiré dans tous les sens, tantôt milieu tantôt territoire, objet ou concept, matériel ou virtuel, agricole ou industriel, rural ou urbain, etc. Peut-on sérieusement croire que le paysagiste puisse orchestrer l'ensemble des politiques publiques ou privées qui se déroulent dans l'espace ? Si la réponse devait être négative, comme on peut s'y attendre, ne devrait-on pas se demander ce que recouvre cette fuite en avant vers une transversalité-totalité ?

Ce volume est finalement assez à l'image du paysage lui-même : riche et foisonnant dans le détail des idées et des initiatives, il est faible en ce qui concerne les perspectives d'ensemble, hormis d'utiles vœux très généraux.